



# Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

## Jens Nilsson – Février 2015

Le 13 février 2015, le Cercle Europe et Economie sociale a accueilli Jens Nilsson (S&D, Suède), député au Parlement européen et nouveau co-président de l'intergroupe Economie sociale au Parlement européen, dont il assumera la coordination.

Jens Nilsson est intervenu sur les ambitions de l'Intergroupe Economie sociale, tout juste ré-établi après la tenue de sa réunion constitutive, et sur les initiatives que souhaiterait entreprendre le Parlement européen pour poursuivre l'initiative sur l'entrepreneuriat social.

Il a également échangé avec les membres présents au déjeuner sur la nécessité de rassembler largement autour de la notion d'économie sociale, et sur celle de remettre le sujet première ligne de l'agenda de la Commission européenne.

### Missions et évolutions de l'Intergroupe

#### Structure et évolution

L'intergroupe Economie Sociale, créé en 1990 mais pas toujours officiellement maintenu, se compose de députés appartenant à différents groupes politiques et organise régulièrement **des auditions publiques** afin de coordonner les efforts des eurodéputés et des organisations de l'économie sociale. Il constitue un important vecteur de sensibilisation aux enjeux de l'ESS.

Le 11 décembre 2014, à la suite d'une campagne intense coordonnée par Jens Nilsson, il a été rétabli grâce au soutien de plus de 80 députés de six partis différents.

Suivant la proposition de M. Nilsson, un bureau de cinq co-présidents a été constitué, relayant le signal du besoin d'un support large pour l'économie sociale, traversant tous les courants politiques :

- Jens Nilsson (S&D, SE), co-président ;
- Ramón Luis Valcárcel (PPE, ES), co-président ;
- Beatriz Becerra (ADLE, ES), co-présidente ;
- Marie-Christine Vergiat (GUE, FR), co-présidente ;
- Sven Giegold (Verts/ALE, DE), co-président ;

A cet égard, M. Nilsson a rappelé que lors de la campagne qu'il a menée en 2014 pour obtenir le rétablissement de l'intergroupe, il avait bénéficié du soutien de six groupes politiques. Il était déterminé pour que cet intergroupe soit piloté par plusieurs groupes politiques et par différentes nationalités, au-delà du cercle traditionnel.

Ainsi que l'a rappelé M. Nilsson au cours du déjeuner, les deux méthodes de travail de l'intergroupe consistent à réagir aux propositions de la Commission européenne et à proposer des initiatives propres (auditions, rapports d'initiative).

### Jens Nilsson en bref

#### Fonctions actuelles

**Député européen** (depuis 2011) et co-Président de l'Intergroupe Economie Sociale au Parlement européen (depuis 2014)

Membre des commissions parlementaires TRAN et IMCO

#### Anciennes fonctions

**Député européen**, membre de la commission du développement régional (2011-2014)

**Maire d'Östersund** (1997-2009)

## Objectifs de l'Intergroupe parlementaire Economie Sociale

L'intergroupe Economie sociale au Parlement européen a pour objectifs principaux de:

- Favoriser les échanges de points de vue sur les politiques et les législations liées aux questions de l'économie sociale ;
- Réunir les députés de **tous les groupes politiques** et tous les Etats membres ;
- Permettre un dialogue régulier entre les députés européens, des experts de l'économie sociale, des représentants de la Commission européenne, des représentants de la société civile ainsi que d'autres parties prenantes ;
- Veiller à ce que le Parlement européen, la Commission et le Conseil prennent en compte l'économie sociale et ses acteurs lors de la mise en place de politiques.

Durant ce déjeuner, M. Nilsson a confirmé les orientations des membres de l'Intergroupe, et notamment leur détermination à attirer l'attention de la Commission sur la nécessité de promouvoir le secteur de l'économie sociale, en mettant l'accent sur l'importante contribution qu'elle peut apporter en termes d'emploi, de croissance et de cohésion au sein de l'Union européenne.

## Remettre l'économie sociale à l'agenda des priorités européennes – Objectifs de l'intergroupe rétabli

---

### Constat du retrait de l'agenda social des priorités européennes de la Commission

Lors du déjeuner, M. Jens Nilsson a renouvelé le constat selon lequel l'agenda social avait été relégué en fin de liste des priorités européennes. Dans ce contexte, il a insisté sur l'importance de redémarrer l'intergroupe en prenant appui sur un large soutien politique afin de convaincre l'ensemble de la population de l'importance du secteur et de permettre de « libérer le potentiel de l'économie sociale dans l'Union Européenne » aujourd'hui indispensable.

Son ambition est de communiquer sur le fait que l'économie sociale, c'est le futur. D'où une nouvelle impulsion politique, tournée non pas vers la défense statutaire mais vers la reconnaissance de cette autre voie de réaliser de la croissance économique.

Il fut communiqué positivement sur les valeurs de l'économie sociale et leurs bénéfices pour l'économie (gouvernance démocratique (très importante en Suède), réinvestissement des profits, investissements de long terme ...).

Soucieux de donner une impulsion à l'ensemble de l'économie sociale, il souhaite qu'un agenda commun soit fixé pour les différentes familles de l'économie sociale.

### Construire une économie sociale dans les pays d'Europe de l'Est

Jens Nilsson a également alimenté la réflexion concernant la construction d'une économie sociale dans les anciennes dictatures communistes d'Europe de l'Est. Il souhaite mettre en place des partenariats avec ces pays aux fins de restaurer leur confiance dans les corporations. Selon lui, ce développement de l'économie sociale en Europe de l'Est devrait s'appuyer sur l'utilisation des associations locales, des travailleurs et celle de la gouvernance économique dans l'Union Européenne. Ces pays sont en demande de nouveaux modèles économiques et l'économie sociale pourrait s'y développer mais elle doit pour cela bien communiquer.

### Clarifier la notion d'économie sociale et s'inspirer de la loi française sur l'économie sociale

Au cours des discussions, la nécessité d'une définition de l'économie sociale a été soulignée tant par les participants que par M. Nilsson lui-même. En effet, tous ont constaté que cette notion était généralement mal

comprise par la Commission, qui a tendance à considérer à tort les entreprises sociales comme des acteurs ne poursuivant aucun but lucratif. Les investisseurs eux-mêmes sont mal à l'aise avec cette notion, et notamment les mutuelles qui ne sont pas reconnues comme des investisseurs.

M. Nilsson a confirmé qu'une clarification de la notion d'économie sociale, qui regroupe des activités économiques participant au bénéfice social, s'imposait. S'agissant du statut des mutuelles, l'eurodéputé a indiqué avoir interrogé la Commission sur le sujet et rester pour l'heure en attente d'une réponse de sa part. Il a rappelé la nécessité de créer un statut pour ces dernières et a rappelé les potentialités que représentent leurs financements, qui devraient être réinvestis dans des projets d'infrastructure.

M. Nilsson a indiqué avoir d'ores et déjà agi en ce sens concernant la directive sur les marchés publics mais qu'il n'était pas aisé de convaincre parlements et gouvernements de la différence existant entre entreprises de l'économie sociale et entreprise. Il a en revanche salué la forte implication de la France dans la transposition rapide de la directive.

M. Nilsson souhaite s'inspirer au niveau européen de la récente loi sur l'économie sociale et solidaire adoptée en France<sup>1</sup>, qui a le mérite de donner une définition de l'économie sociale et permet ainsi d'exploiter ses potentialités. Il envisage d'ajouter ce sujet au programme de travail de l'intergroupe.

L'économie sociale peut selon lui « *participer à la stabilisation des marchés en ce qu'elle couvre des activités de long-terme* ». Pour autant, les entreprises du secteur doivent nécessairement dégager des profits pour leur permettre de les réinvestir dans le domaine social.

M. Nilsson a ainsi rappelé que désormais « *nous avons besoin des outils, nous avons besoin de la loi pour permettre l'investissement (...). Il faut rechercher des investisseurs sur le long-terme, ce qui constitue une réelle opportunité pour les banques et les mutuelles* », a-t-il ajouté.

En conclusion, l'eurodéputé a réaffirmé que l'économie sociale appartenait au futur et non au passé, en particulier depuis la crise financière et en dépit de ce que l'agenda de la nouvelle Commission a envoyé comme signal.

Au sein de l'intergroupe, il était favorable à un atelier présentant les différentes lois nationales en faveur de l'économie sociale (France, Portugal, Espagne, Pologne...), afin de faire un échange croisé des pratiques.

### **Agenda de l'intergroupe rétabli : être force de proposition et progresser par la voie du Conseil**

Dans le contexte du désintérêt marqué de la Commission pour l'agenda social, M. Nilsson a rappelé l'importance d'avancer sur les sujets d'économie sociale par la voie du Conseil.

Ainsi, M. Nilsson a rappelé que la présidence italienne du Conseil avait alimenté la réflexion sur la nécessité de libérer le potentiel de l'économie sociale pour favoriser la croissance en Europe, notamment par l'organisation d'une grande conférence sur le sujet en novembre dernier à Rome.

Cette impulsion devrait se poursuivre cette année sous la présidence luxembourgeoise du Conseil, avec l'organisation en décembre 2015 à Luxembourg, d'un événement sur l'économie sociale en tant que facteur de croissance et d'emploi.

Par ailleurs, M. Nilsson a indiqué que l'intergroupe se penchait actuellement sur la révision à mi-parcours de la « stratégie Europe 2020 » et sur l'impact social de l'économie sociale en tant que facteur majeur de croissance en Europe. Il a rappelé que la gouvernance démocratique était essentielle pour le secteur de l'économie sociale.

En réponse à une question posée par l'un des participants, M. Nilsson a confirmé qu'il discuterait de la question de recréer un lien entre le mouvement des syndicats et le mouvement pour l'économie sociale, soit au sein de l'intergroupe, soit dans le cadre de discussions latérales.

---

<sup>1</sup> Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014

Enfin, M. Nilsson a confirmé l'organisation par l'Intergroupe d'une audition publique le 22 avril 2015, à laquelle il a convié semaine la commissaire Bienkowska et qui sera l'occasion d'évoquer prochainement l'inclusion de l'économie sociale dans les priorités de la Commission.

*« Ce que l'Italie a fait en novembre et ce que le Luxembourg prévoit de faire en décembre 2015, l'intergroupe doit le poursuivre et parvenir à convaincre la Commission de l'importance de l'économie sociale et de la nécessité de développer des instruments financiers pour l'économie sociale », a conclu l'eurodéputé.*